



Le 22 juin 2026

Aux Membres du Conseil Municipal

Chers(es) Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Le 29 juin 2026 à 18 h 00 au Foyer Louis LECOUTRE

***Vous trouverez joint à ce courrier les projets de délibération classés selon l'ordre du jour suivant :***

- I. Procès-verbaux du Conseil municipal du 20 mai 2026
- II. Examen des décisions du Maire n° 2026-22 à 2026-28, prises conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- III. Adoption du Compte de Gestion 2025, du Compte administratif 2025 et affectation du résultat
- IV. Allocations scolaires et bourses d'études année scolaire 2026-2027
- V. Renouvellement de la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme du SIAMB
- VI. Demande de subvention concernant les quartiers d'été 2026 « le village des cultures »
- VII. Désignation du correspondant INCENDIE ET SECOURS
- VIII. Désignation du correspondant DEFENSE de la Commune
- IX. Désignation des représentants de la Commune à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées ( CLECT)
- X. Modification de l'offre de services enfance-jeunesse concernant les mercredis
- XI. Autorisation d'ester en justice contre la délibération N°2024/CC014 de la CABBALR
- XII. Formation des élus et fixation des crédits affectés
- XIII. Création d'un poste d'EJE permanent à 80 % affecté à la direction de la creche
- XIV. Nouveau tableau des effectifs corrigé ( suite délibération précédente)
- XV. Demande d'autorisation environnementale en vue de la réalisation et de la mise en exploitation d'un sondage de captage de gaz de mine sur la concession Poissonnière à Angres
- XVI. Convention de servitudes avec la société ENEDIS pour des ouvrages souterrains

Je vous prie d'agréer, Chers(es) Collègues, mes chaleureuses salutations.

Annick Saint Machin  
Maire d'ANGRES

